

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Logistique et Supply Chain III			
Ancien Code	ECLG3B48AST	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOLG3480		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sandy SALMON (sandy.salmon@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage se donne principalement en coopération avec le cours d'anglais. Elle développe des aspects transversaux du Management de la Logistique dans une perspective stratégique. Elle porte aussi sur les particularités propres à la globalisation et à la mondialisation de la Logistique et de la Supply Chain.

Elle comprend

La réalisation d'un rapport et d'une présentation pour un "travail intégré" FR-ANG sur l'actualité du secteur de la logistique.

Des sessions de cours pratiques et théoriques.

Analyse de revues spécialisées sur le secteur de la logistique.

La participation à la formation Traçabilité du Centre de Compétences Forem Logistique de Houdeng. Il s'agit de développer la problématique de la traçabilité de la chaîne alimentaire et des bonnes pratiques d'hygiène.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.1 Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue
- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

- 3.2 Utiliser les outils informatiques de base tels que la messagerie électronique, le traitement de texte, le tableur et la base de données
- 3.4 Optimiser les opérations logistiques
- 3.5 Identifier, sélectionner et assurer le suivi des prestataires des services

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche**

systémique

- 4.1 Positionner la logistique dans la stratégie de l'entreprise
- 4.2 Mettre en place et interpréter les tableaux de bord et indicateurs de performance en matière de logistique
- 4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.1 Identifier et proposer des solutions adaptées aux besoins du client
- 5.2 Gérer les ressources humaines, matérielles et financières dans l'espace et le temps
- 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations
- 5.4 Gérer une équipe et favoriser les collaborations au sein du service ou du département

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant pourra :

- Optimiser les approvisionnements et la gestion des stocks à travers des modèles statiques ou dynamiques, en réalisant les arbitrages nécessaires (par exemple entre coûts et taux de service),
- Comprendre les enjeux, avantages, risques liés à la traçabilité et aux bonnes pratiques d'hygiène
- Travailler en équipe sur un projet,
- Se positionner (ou l'entreprise) dans les stratégies de groupe et déceler les impacts des stratégies par l'amont et par l'aval,
- Quantifier des charges de productions, achats, approvisionnements, ventes, etc.,
- Analyser les données utiles d'un cas pratique, et le solutionner avec les outils pertinents.
- Comprendre les enjeux de chaque cas présenté dans les workshop (voir contenus)
- Travailler en anglais

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG3B48ASTA Logistique et Supply Chain III

60 h / 5 C

Contenu

- La réalisation d'un rapport et d'une présentation pour un "travail intégré" FR-ANG sur l'actualité du secteur de la logistique.
- Des sessions de cours pratiques et théoriques.
- Analyse de revues spécialisées sur le secteur de la logistique.
- La participation à la formation Traçabilité du Centre de Compétences Forem Logistique de Houdeng. Il s'agit de développer la problématique de la traçabilité de la chaîne alimentaire et des bonnes pratiques d'hygiène.

Démarches d'apprentissage

- Exposés de l'enseignement,
- Workshop logistics et leur supports
- Encadrement des étudiants par groupes
- Travaux pratiques dirigés,
- Analyse de documents,
- Formation Traçabilité

Dispositifs d'aide à la réussite

- Séances de coaching ;
- Séance questions/réponses ;
- Travaux dirigés ;

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus (slides de cours),
- Participations éventuelle d'intervenants extérieurs,

- Modalités opérationnelles, notes de cours, PPsT ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour le Q1, l'évaluation se fera sur base de (80%) :

- Projet: Participation, rapport écrit et présentation orale sur le "travail intégré" FR-ANG
- Examen Ecrit au Q1

Pour le Q2, l'évaluation se fera sur base d'un test organisé à la fin de la formation traçabilité: 20%

La visite du port d'Anvers, et à la formation traçabilité HACCP sont obligatoires.

La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail), ou l'absence injustifiée à une activité entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation, et pour l'ensemble des sessions (y compris le Q3).

Les activités ne sont pas réorganisables dans une même année académique. Une seconde session ne peut donc être prévue et l'étudiant devra à nouveau participer aux activités une autre année académique.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	40	Evc + Int	20		
Période d'évaluation	Eve	40				

Prj = Projet(s), Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s)

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

-
Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité

d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).